



PISE 1983 / PISE 2008

# 25 ANNÉES D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ EN EUROPE





# [ INTRODUCTION ]

*Ces quelques pages se veulent un aperçu de la riche histoire des 25 années d'actions en faveur de l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale menée depuis 1983 par le CCRE. Elles retracent dans un ordre chronologique les étapes majeures de cette entreprise et reviennent sur les personnalités qui ont marqué le cours de ces 25 années par leur engagement politique et citoyen.*

*A la lecture de ces pages, il apparaît nettement que l'action des élues locales et régionales est étroitement liée au processus de construction européenne. En effet, tout en se donnant comme objectif l'accès égal à la prise de décision, elle intègre sans cesse de nouvelles préoccupations telles l'adhésion des nouveaux pays d'Europe centrale et orientale ou encore l'affirmation de l'ensemble européen sur la scène internationale.*

*Le CCRE est fier de partager avec vous cette rétrospective, à la fois porteuse de la mémoire des actions passées et formidable témoin d'une volonté sans cesse renouvelée de placer les citoyennes européennes au cœur des processus de décision.*

Sandra Ceciari  
Responsable citoyenneté et coopération internationale

[ 1983-1992 ]

## **DE PISE A HEIDELBERG, LA STRUCTURATION DE L'ACTION DES FEMMES ELUES DU CCRE**

### **LES RENCONTRES DES ELUES LOCALES ET REGIONALES**

#### **1983 – PISE : PREMIERES RENCONTRES POUR « LE RENOUVELLEMENT DE LA SOCIETE EUROPEENNE »**

200 représentantes des communes, provinces et régions européennes se sont réunies à l'occasion des premières « Rencontres des élues locales et régionales de la Communauté européenne » organisées par le CCRE pour débattre trois jours durant du « Renouveau de la société européenne ». Trois femmes ont été au cœur de l'organisation de cette conférence: la Présidente de la Province de Pise, Fausta Giani Cecchini, la Directrice de l'Unité « Information Femmes » à la Commission européenne, Fausta Deshormes, et, au CCRE, la Secrétaire Générale adjointe Elisabeth Gateau.

En mettant en exergue le principe selon lequel les collectivités locales et régionales ont un rôle primordial à jouer pour un « développement équilibré » de la Communauté européenne, les élues ont insisté sur trois points : la participation des femmes européennes au sein des assemblées locales et régionales, les actions menées par les institutions européennes pour favoriser l'égalité des chances et l'impact des politiques communautaires sur les collectivités locales et régionales.

#### **1986 – SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE : DEUXIEMES RENCONTRES DES ELUES LOCALES ET REGIONALES EUROPEENNES**

Organisées sous le patronage de la Commission des Communautés Européennes ces deuxièmes rencontres ont rassemblé près de 300 élues locales et régionales de toute la Communauté. Le choix de Saint Jacques de Compostelle marquait la volonté des élues d'agir auprès de leurs homologues espagnoles et portugaises à l'heure de l'adhésion de leur pays à la Communauté européenne. Plusieurs sujets de préoccupation ont nourri les échanges : par exemple, l'appui au programme de la Communauté en faveur de l'égalité des chances (1986-1990) et la nécessité d'actions auprès des gouvernements pour l'adoption des nouvelles directives en faveur dans la vie professionnelle. Les élues ont également demandé que la Communauté, dans sa marche vers l'Union, inscrive le principe de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans le nouveau Traité de l'Union européenne. La délégation britannique, sous l'égide de deux actrices majeures de l'action du CCRE pour l'égalité, Baroness Farrington of Ribbleton et Doreen Fleming, a soumis dans une résolution la mise en place d'une structure, au sein du CCRE, permettant de suivre et soutenir la politique de la Commission des Communautés et les actions de la Commission des Droits de la Femme du Parlement européen en faveur de l'égalité.

## **1988 – ANVERS : TROISIEMES RENCONTRES DES ELUES LOCALES ET REGIONALES EUROPEENNES**

Plus de 150 élues locales et régionales se sont retrouvées à l'occasion de ces troisièmes Rencontres organisées à l'initiative d'Antoinette Pécher, conseillère communale d'Anvers. La conférence avait pour thème « les réponses des collectivités locales et régionales d'Europe face aux défis de la société contemporaine ». Au cœur des débats figurait le Grand Marché Unique de 1992 dont l'objectif de l'achèvement devait retenir toute l'attention des collectivités locales et régionales. Les élues ont également mis l'accent, comme à l'accoutumée lors de ces Rencontres, sur des problématiques locales, notamment la violence dans les villes, l'intégration des femmes migrantes et les initiatives en direction de la jeunesse.

## **1992 – HEIDELBERG : MISE EN PLACE DE LA COMMISSION PERMANENTE DES ELUES LOCALES ET REGIONALES DU CCRE**

A l'occasion de ces quatrièmes Rencontres, les élues ont entendu rappeler le rôle prépondérant du CCRE et des associations nationales dans la construction de l'Union européenne au moment du Traité de Maastricht. Ce dernier reconnaissait en effet le principe de subsidiarité dans le développement d'une démocratie au niveau le plus proche du citoyen.

Les Rencontres d'Heidelberg ont avant tout été marquées par la création de la Commission permanente des élues locales et régionales du CCRE avec pour mission de renforcer la présence des femmes dans la vie politique et de promouvoir leur rôle dans la construction européenne. Au sein de cette Commission, les représentantes des différents pays européens ont eu l'opportunité de débattre de leurs situations nationales respectives, d'échanger leurs expériences en vue du transfert des bonnes pratiques de l'égalité, et de suivre l'évolution des politiques européennes dans ce domaine.

### **DEPUIS 1992, 5 FEMMES ELUES SE SONT SUCCEDEES A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DES ELUES LOCALES ET REGIONALES DU CCRE**

De 1992 à 1995 : Madame Fausta Giani Cecchini (Italie, Présidente de la Province de Pise)

De 1995 à 1997 : Madame Rosemary McKenna (Ecosse, Conseillère au Comté de North Lanarkshire)

De 1997 à 1999 : Madame Joan Taylor (Angleterre, Conseillère au Comté de Nottinghamshire)

De 1999 à 2002 : Madame Edite Estrela (Portugal, Maire de Sintra)

De 2002 à 2008 : Madame Vicenta Bosch Palanca (Espagne, Maire de Bonrepós y Mirambel)

A partir de février 2008 : Madame Jocelyne Bougeard (France, Maire adjointe de Rennes)

[ 1992-1996 ]

## L'OUVERTURE DES ACTIONS VERS L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Les membres de la Commission des élues locales et régionales du CCRE se sont attachés à partir des années 90, à souligner l'urgence d'une prise de contact avec les élues des pays d'Europe centrale et orientale, en vue de leur adhésion prochaine à l'Union. Les différentes rencontres organisées entre 1994 et 1998 ont joué un rôle déterminant dans l'instauration de ce dialogue. Les villes de Cieszyn (Pologne, 1994), Maribor (Slovénie, 1994), Ostrava (République Tchèque, 1995), Tallinn (Estonie, 1996) et Sofia (Bulgarie, 1998) ont accueilli les rencontres des membres de la Commission avec leurs homologues des pays d'Europe centrale et orientale, et des séminaires de formation destinés aux élues de ces pays.

La Ville de Cieszyn, grâce à l'engagement de son Maire de l'époque, M. Jan OLBRYCHT, a accueilli en 1994 la première rencontre de la Commission. Ce fut l'occasion pour des élues polonaises, tchèques, slovaques et Slovènes de faire part de leurs expériences avant 1999 et au moment de la transition vers la démocratie.

A Maribor, la même année et sur invitation de Madame le Maire, Mme Magdalena TOVORNIK, Présidente de la Section Slovène du CCRE, des élues de Hongrie et de l'ex-République Yougoslave de Macédoine sont venues rejoindre leurs homologues polonaises, tchèques, slovaques et slovènes pour débattre de la participation des femmes au développement et à l'établissement de la démocratie.

En 1995, à Ostrava, la Commission permanente a organisé un séminaire de formation et d'information destiné aux femmes des pays d'Europe centrale et orientale sur le programme communautaire concernant les collectivités locales et l'égalité.

A Tallinn, en 1996, un séminaire sur « les meilleures pratiques pour la promotion de l'égalité des chances », organisé en coopération avec l'association des villes estoniennes, a permis d'aborder la question des moyens visant à accroître la présence des femmes dans les lieux de décision. Grâce à la coopération des associations scandinaves du CCRE, le séminaire a permis de présenter une méthodologie nouvelle et performante.

A Sofia, un an plus tard, grâce à l'accueil de l'association bulgare, un séminaire a permis de mettre en avant « les perspectives de l'égalité des chances dans la Grande Europe ».

## **1995 – DUBLIN : « FEMMES, POLITIQUE, DEMOCRATIE »**

La conférence de Dublin a été une étape marquante pour les élues locales et régionales du CCRE. Avec pour thème « Femmes, politique, démocratie », la cinquième Conférence européenne des élues locales et régionales a permis de réunir près de 600 élues locales et régionales en provenance de 32 pays. Organisée avec le soutien de la Commission européenne, la Conférence a bénéficié de la contribution des élues des pays d'Europe centrale et orientale. Beaucoup de personnalités ont participé à la conférence, telles le Commissaire à l'Egalité de l'époque, Patrick Flynn, le Président du CCRE et Maire de la Ville de Barcelone, M. Pasqual Maragall, et Mme Mary Robinson, alors Présidente de la République d'Irlande.

La conférence de Dublin coïncidait avec la mise en place du Comité des Régions, organe européen représentatif des pouvoirs locaux et régionaux institué par le Traité de Maastricht. Les élues du CCRE se sont efforcées de sensibiliser les membres de cette institution à la question du respect de l'égalité des chances. A la suite d'une résolution ad hoc, un groupe de travail a été institué au sein du Comité sous la présidence de Mme Rosemary McKenna, Présidente de la Commission des élues locales et régionales du CCRE, également membre du Comité des Régions. Ce groupe de travail a formulé des recommandations visant à renforcer la présence des femmes au sein des délégations nationales du Comité des Régions, nommées par les gouvernements, ainsi qu'à assurer un suivi de la dimension d'égalité des chances dans les avis adoptés par cette institution.

[ 1996-2000 ]

## **MISE EN PLACE D'UN RESEAU EUROPEEN DES ELUES LOCALES ET REGIONALES**

A l'occasion des XX<sup>èmes</sup> Etats Généraux des Communes et Régions d'Europe de Thessalonique en mai 1996, la Commission des élues du CCRE a lancé un réseau européen des élues locales et régionales afin d'améliorer les échanges d'informations et de bonnes pratiques en faveur de l'égalité au niveau local en Europe. Ce réseau, regroupant près de 1600 élues de 34 pays européens, a développé ses activités dans le cadre du quatrième programme d'action communautaire pour l'égalité des chances, notamment:

- la mise en place d'outils d'information à destination des élues et élus du niveau local (bulletin « CCRE Info », contenant des informations spécifiques sur l'égalité et les politiques locales) ;
- l'organisation de séminaires sur « la présence des femmes dans la vie politique locale » en vue des élections se déroulant dans les pays d'accueil : Sintra (Portugal, 1997), La Haye (Pays-Bas, 1997), Amfissa (Grèce, 1998), Luxembourg (1999), Stockholm (Suède, 1999) ;
- la conduite d'une recherche sur la présence des femmes dans la vie politique, notamment au niveau local, dans les différents pays de l'Union, sous la direction de Mme Françoise Gaspard. Cette recherche a permis pour la première fois de rassembler des données précises sur la participation des femmes à la vie politique locale en Europe. L'étude du CCRE a représenté une contribution importante des élues locales et régionales européennes à la conférence organisée à Paris en avril 1999, dans le cadre de la présidence française de l'Union.

La Présidente de la Commission de l'époque, Mme Edith Estrela, a accueilli en 2000 à Sintra, la ville dont elle était Maire, le Bureau Exécutif du CCRE alors présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing (entre 1997 et 2004). A cette occasion, le Bureau Exécutif a adopté une résolution recommandant de procéder à une évaluation régulière de l'application du principe de l'égalité hommes/femmes au sein du CCRE, de ses associations nationales et des collectivités territoriales membres.

En outre, les élues locales et régionales membres du CCRE ont participé activement aux XXI<sup>èmes</sup> Etats Généraux des communes et régions d'Europe qui se sont déroulés en juin 2000 à Oulu (Finlande) et lors desquels un atelier spécial sur l'égalité des chances a été organisé sous la présidence de Mme Edite Estrela. A cette occasion et suite à la recommandation du Bureau Exécutif de Sintra, les élues locales et régionales ont approuvé un plan d'action stratégique pour la gouvernance et l'égalité, véritable cadre directeur pour atteindre l'équilibre hommes/femmes au sein des collectivités territoriales, des associations nationales membres du CCRE et des organes statutaires de l'organisation.



# [ LES ANNÉES 2000 ]

## L'ANCRAGE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Le tournant du siècle a marqué l'engagement politique du CCRE en faveur de l'égalité sur la scène internationale. Mme Vicenta Bosh Palanca, élue en 2002 à la tête de la Commission, a joué un rôle important dans ce sens.

En juin 2000, une délégation d'élues locales et régionales membres du CCRE a participé à la Conférence « Pékin+5 » organisée par les Nations Unies avec la coopération de IULA. Les élues locales et régionales européennes ont pu apporter l'expérience de la vie locale européenne à leurs homologues du monde entier et faire connaître les résultats acquis dans ce domaine ainsi que les barrières persistantes. Cinq ans après la Conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin, qui avait lancé une plateforme d'action pour le développement de la condition de la femme, la Conférence de New York a permis de faire le point sur les progrès accomplis depuis lors. La 23<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies avait ainsi pour thème « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les genres, développement et paix pour le XXI<sup>ème</sup> siècle ». Près de 8.000 participantes ont pris part à cette Conférence. A l'issue de l'événement le rôle des collectivités locales a été reconnu dans le plan d'action pour la mise en œuvre de « Pékin+5 ».

En 2004, le Congrès de Paris mettait en place une nouvelle organisation mondiale des pouvoirs locaux : Cités et Gouvernements Locaux Unis dont le CCRE constitue la section européenne. A cette occasion Mme Vicenta Bosch Palanca a revendiqué le rôle des femmes dans la nouvelle organisation.

## **DE « LA VILLE POUR L'EGALITE » À « LA CHARTE EUROPEENNE POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE »**

L'objectif du projet « La ville pour l'égalité » était de dresser, grâce au réseau du CCRE, le portrait virtuel d'une ville tenant compte de l'égalité hommes/femmes dans toute sa politique. Il a permis l'organisation de plusieurs séminaires entre élues, fonctionnaires et représentantes de la société civile et a débouché sur la publication d'un guide méthodologique tenant compte des meilleures pratiques dans ce domaine en Europe : « La Ville pour l'Egalité ».

Une fois établie la ville virtuelle pour l'égalité, il restait à encourager les collectivités territoriales à prendre un engagement politique dans ce sens.

Ce fut le projet de « La Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale ». Cette Charte n'aurait pu voir le jour sans l'engagement du Secrétaire Général du CCRE, Jeremy Smith, qui s'est particulièrement attaché à faire la synthèse des propositions de tous les participants dans le document final. Composée de trois parties et prenant en considération les différentes compétences des collectivités territoriales dans les pays où le CCRE compte des membres, la Charte invite les signataires à mettre en œuvre une politique pour l'égalité à travers un plan d'action. Ce projet ambitieux a été possible grâce au soutien de l'Union européenne dans le cadre du 5<sup>e</sup> programme d'action communautaire de la Commission et à la participation active des partenaires du projet.

A ce jour, près de 600 collectivités locales et régionales ont signé la Charte. Certains ont déjà commencé à rédiger des plans d'actions pour sa mise en œuvre. La conférence de Pise, en février 2008, devrait être l'occasion de faire le point sur ces « actions locales en faveur de l'égalité » pour que l'égalité entre les hommes et les femmes devienne une réalité en Europe.